

LA REVUE DE PRESSE

Le projet d'habitat inclusif à la ferme Sénéchal est lancé.

VIEILLE-CHAPELLE L'opération menée par Pas-de-Calais Habitat avec l'association Sourires d'Autistes prévoit la création de trois grands pavillons. La première pierre a été posée le 17 juillet dernier.

ANTOINE JAMES

« On se sent bien ici, dans un lieu agréable où vous avez donné une âme aux bâtiments. » Le président du Département du Pas-de-Calais, Jean-Claude Leroy, a semblé apprécier sa visite à la ferme Sénéchal, mercredi 17 juillet. Situé sur la commune de Vieille-Chapelle, ce corps de ferme d'environ 1 200 m² avec deux hectares de terrain attenant est devenu depuis 2021 une maison « inclusive et solidaire ». La structure propose désormais un accueil de jour de personnes atteintes d'autisme, âgées de 16 ans ou plus, pour favoriser l'épanouissement, l'insertion sociale et professionnelle.

ACCÉDER À LA « PLEINE CITOYENNETÉ »

De quoi remplir pleinement la volonté de l'ancien propriétaire, George Sénéchal, qui avait légué la ferme à la commune en demandant qu'un programme social y soit mené. Un souhait exaucé par le projet de l'association Sourires d'Autistes,

crée en 2008 dans le but de proposer des solutions adaptées aux besoins des jeunes adultes autistes, qui ne sont plus autant accompagnés après 18 ans. « C'est un grand jour qui marque la concrétisation d'un beau projet pour les jeunes et leur famille. Avoir une maison, c'est un privilège, une étape dans la vie, mais aussi un moyen d'accéder au logement et à la pleine citoyenneté », commente notamment la présidente de l'association, Geneviève Serrure.

La ferme Sénéchal développe d'ailleurs son volet social, mais pas seulement : depuis son ouverture, elle a reçu un prix de l'économie sociale et solidaire (ESS) et a été labellisée par le budget citoyen du Pas-de-Calais. Des récompenses qui lui ont permis de créer une offre grand public avec des gîtes en location, des espaces de coworking et une salle de réception pouvant accueillir des séminaires et formations. Ce projet de logements, chiffré à 2 291 466 euros (dont 91 000 euros de fonds propres, NDLR),

vient donc ajouter une nouvelle corde à l'arc de la structure.

TROIS PAVILLONS POUR 18 RÉSIDENTS

Plus que des maisons, ce seront même des petites colocataires qui prendront vie à travers les trois pavillons construits à l'arrière de la ferme. Les travaux de fondation ont déjà été effectués en mai dernier, et l'ambition du président du Pas-de-Calais Habitat, Jean-Louis Cottigny, est claire : « on veut livrer en mai 2025, c'est faisable. Avoir une adresse, c'est exister. Les logements que nous construisons ici permettront que cha-

cun trouve la place qui est la sienne dans notre société. »

Dans le détail, chaque pavillon aura une superficie de 250 m² et pourra accueillir jusqu'à six résidents. Chacun d'entre eux aura un espace privé avec chambre et salle de bain, autour des espaces communs (cuisine, séjour, espaces de rencontre...). Le logement sera adapté aux futurs locataires (isolation sonore renforcée, grands espaces, nombreuses fenêtres...), tout en essayant de se rapprocher le plus possible d'un logement dit « classique ». Tous les accompagnants du projet,

de l'association Sourires d'Autistes au Département en passant par la Communauté d'agglomération Béthune-Bruay (Cabbalr, qui subventionne le projet à hauteur de 25 000 euros) et divers mécènes, étaient réunis à la ferme Sénéchal pour poser la première pierre, mercredi 17 juillet. Un moment hautement symbolique mais qui s'est traduit en fortes émotions chez certains. De quoi faire ressortir toute l'humanité autour du projet, que le président du Département souhaiterait même voir « être dupliqué dans le Pas-de-Calais. » ■



Tous les participants au projet se sont retrouvés pour poser symboliquement la première pierre, mercredi 17 juillet.